
La participation de la société civile au développement régional :

**Une expérience de formation-action à l'Audit citoyen
(Aspects théoriques et pratiques)**

**Un rapport rédigé par la sociologue : Mm Dorra Mahfhoudh
Dirigé par le Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux**

Janvier 2016

Le contexte post-révolution et l'exigence de redevabilité social.....	P4
Les projets/programme choisis par le FTDES.....	P6
La démarche adoptée.....	P8
L'audit citoyen : une nouvelle culture à développer.....	P10
Résultats des audits citoyens.....	P21
leçons tirées de cette expérience citoyenne.....	P40

**Les résultats, opinions et conclusions exprimés dans ce document sont
entièrement ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les
positions d'Oxfam**

1. Le contexte post-révolution et l'exigence de redevabilité sociale

Le nouveau contexte post-transition offre des opportunités pour une réorientation effective de la politique régionale du pays vers une réduction des inégalités régionales et vers une participation de la société civile au processus décisionnel du développement régional et de la gouvernance locale.

- La nouvelle Constitution de 2014 instaure des nouveaux rôles pour l'Etat et une décentralisation territoriale conçue comme une discrimination positive territoriale et consacre sa mise en œuvre par plusieurs articles de la Constitution de 2014. Parmi les plus importants : l'autonomie financière et administrative (Art. 132), l'élection des organes dirigeants des collectivités locales (Art. 133), un pouvoir de décision propre et indépendant du pouvoir central (Art 134).
- Le rôle croissant de la société civile (SC) comme partenaire pour la reconstruction d'une société basée sur une gouvernance démocratique et participative. Le potentiel d'action de la SC s'est concrétisé aux moments critiques de la phase de transition par un partenariat constructif et une mobilisation pacifique qui peut être considéré comme un processus de redevabilité sociale réussi. En matière de développement régional, la participation de la société civile vise à mobiliser les citoyens pour être des acteurs majeurs du développement local, surtout dans le processus de prise de décision et à l'établissement de liens de confiance avec les institutions et les services publics
- la préparation du Plan quinquennal 2016-2020 qui engage les pouvoirs publics au niveau régional et local à identifier les besoins et les priorités de leurs régions et proposer des stratégies de

développement et une liste de projets¹

- Le Décret-loi n° 2011-41 du 26 mai 2011, relatif à l'accès aux documents administratifs des organismes publics. Il stipule (Art.3) que « toute personne physique ou morale a le droit d'accéder aux documents administratifs tels que définis à l'article 2 du présent décret-loi, aussi bien par divulgation proactive que la divulgation sur demande de l'intéressé, sous réserve des exceptions prévues par le présent décret-loi » et stipule aussi (Art.4) la publication régulière de toutes les informations sur toutes les décisions importantes et politiques qui touchent le public, la procédure suivie lors du processus décisionnel et du processus de contrôle, etc., ainsi que la publication par l'administration d'un guide pour aider les usagers dans la procédure de demande de documents administratifs.

C'est dans ce contexte et avec ce référentiel par lequel la participation des citoyens n'est plus informelle mais institutionnalisée en droit, que Le Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux (FTDES) avec le soutien d'OXFAM intervient pour engager une dynamique selon une double approche régionale : verticale entre Etat et Société civile/Etat et horizontale entre ONGs de la société civile. La nouvelle donne de la décentralisation impose un mode de gouvernance locale participative à la fois décentralisée et coordonnée. Aussi, l'objectif prioritaire de ce programme est d'augmenter de manière efficace le rôle de la SC dans le développement des régions en favorisant la constitution de réseaux et en renforçant les compétences des acteurs associatifs (connaissance de l'environnement socio-économique, du cadre législatif, des structures de pouvoir régionales et locales, des possibilités et formes de participation/ d'intervention des ONGs comme l'audit citoyen et le plaidoyer).

1- Circulaire n°19 du 25 juillet 2015, envoyé par le Chef du Gouvernement aux ministres, secrétaires d'Etat et gouverneurs. Il est mentionné qu'aucune mention n'est faite dans ce texte à la participation des représentants de la société civile dans le processus de préparation et d'élaboration du Plan.



2. Les projets/programme choisis par le FTDES :

Les projets qui ont fait l'objet d'un audit citoyen par le réseau des ONGs réunis par le FTDES dans chaque gouvernorat ont été choisis principalement parce que leur réalisation a accusé du retard sans que ce soit uniquement pour des raisons budgétaires. L'objectif était donc d'amener les acteurs de la société civile locale à s'impliquer pour débattre du problème, pour faire un diagnostic, identifier les facteurs de blocage et se mobiliser localement, pour exiger de meilleurs services en demandant des comptes, s'assurer que le gouvernement engage effectivement des dépenses et tienne ses promesses. Ceci demande un renforcement des capacités des acteurs de la société civile et c'est à cela que répond le programme de formation initié par FTDES et OXFAM.

Les sites et les projets audités sont les suivants:

- Gouvernorat de Monastir: La lutte contre la pollution et la préservation de l'environnement dans le Golfe de Monastir
- Gouvernorat de Siliana: L'éradication des logements insalubres et le relogement des habitants
- Gouvernorat de Gafsa/Redeif: La réaménagement des logements sociaux pour familles démunies
- Gouvernorat de Kasserine: La transformation du service d'urgence de l'Hôpital régional en service hospitalo-universitaire

Ces gouvernorats – à l'exception de Monastir - sont classés selon l'indicateur du développement régional (IDR)² comme étant ceux qui ont le moins bénéficié de la croissance économique du pays en termes de qualité de vie, santé, éducation, emploi, etc. Ainsi sur les 24 gouvernorats : Monastir est classé 4^{ème}, Gafsa 16^{ème}, Siliana 20^{ème} et Kasserine 24^{ème}.

2- Voir le document du Ministère du Développement Régional et de la Planification sur «l'indicateur du développement régional : pointer les difficultés pour orienter les efforts et suivre le progrès »

(septembre 2012)



3. La démarche adoptée

- Dans chaque gouvernorat FTDES a identifié les ONGs concernées par le type de projet à auditer et celles qui sont simplement concernées par l'engagement citoyenne et le devenir du service public.
- Dans une première étape les divers représentants de la SC (soit 35 associations au total et dans les 4 gouvernorats, constituées en réseau), ont tenu des réunions régulières et un débat général sur le rôle de l'Etat dans le développement régional, sur le rôle que l'administration locale est appelée à assurer dans la diffusion d'une nouvelle culture de la participation, dans l'appropriation et l'application de la législation conformément aux principes de la nouvelle Constitution de 2014.
- sur le projet à évaluer et les possibilités d'actions à entreprendre et en particulier l'accès à l'information.
- Dans une seconde étape des formations sont assurées par des experts pour doter les acteurs de la SC des outils nécessaires et des compétences adéquates pour décider et intervenir.
- Plusieurs formations ont eu lieu afin d'apporter une meilleure connaissance des instances de développement régional et faciliter

l'implication des associations qui représentent les citoyens dans le suivi et la prise de décision des projets parallèlement au processus de collecte et les contacts³.

- Le programme avait deux axes : une réflexion sur la situation économique et sociale de chaque gouvernorat, et sur le nouveau Plan quinquennal 2016-2020, ses orientations ainsi que son apport possible à la réalité de chacune des régions. Dans ce processus du Plan, l'implication de la société civile a fait l'objet d'un intérêt particulier. Le second axe a été la connaissance des cadres dans lesquels la société civile pourrait intervenir pour influencer le processus décisionnel sur le développement régional : le conseil régional, les conseils locaux et les conseils ruraux, les comités régionaux consultatifs de développement. Des entretiens de groupe ont eu lieu avec des représentants des instances régionales sur les procédures et sur l'élaboration des budgets notamment.
- Sur la base des problématiques identifiées par chaque équipe régionale⁴ un second cycle de formation pour les équipes de terrain a eu lieu sur l'audit citoyen.

3- Le premier cycle de formation a concerné le réseau citoyen de :

Gafsa : 6 et 7 Octobre 2015 dans le local de l'association PASC ; 12 personnes (dont 3 femmes) ont participé à cette formation réparties entre le siège du gouvernorat et les autres délégations, avec une prépondérance des délégations du bassin minier.

Monastir : 8 et 9 Octobre 2015 dans le local du FTDES, 15 Personnes (dont 7 femmes) ont participé des diverses délégations.

Kasserine : 13 et 14 Octobre 2015 dans le local du FTDES, 19 Personnes ont participé à cette formation réparties entre le siège du gouvernorat et les autres délégations. Le groupe est composé d'une manière équilibrée selon l'âge et le sexe

Siliana : 15 et 16 Octobre 2015 dans le local du FTDES. 13 personnes ont participé à cette formation et venaient du siège du gouvernorat et des autres délégations. Le groupe était majoritairement composé de jeunes mais faible participation féminine

4- Les sessions de formation à l'audit citoyen ont eu lieu entre le 12 et 19 novembre 2015 .

4. L'audit citoyen : une nouvelle culture à développer

Contenu:

Qu'est-ce qu'un audit citoyen? Cadre théorique.....	P12
Comment se fait une démarche d'audit citoyen.....	P13
Exemples de domaines d'application de l'audit citoyen.....	P14
Les outils de l'audit citoyen.....	P16
Articuler audit citoyen et évaluation.....	P17
Orientations pour évaluer la réussite d'un projet.....	P18
Aperçusurlesprocéduresdecollected'informationrelativesauxrapports citoyens/Institutions publiques.....	P19

Pourquoi faire un audit citoyen?

- Parce que l'on pense de plus en plus que dans un pays démocratique, un « bon gouvernement » doit faire participer le maximum de citoyens aux décisions, leur donner la parole et engager un « vrai débat public ».
- En Tunisie, la révolution de 2011 et la transition ont révélé que nos institutions et nos services publics sont centralisés, hiérarchisés, que le processus de prise de décision est pyramidal, laissant une grande autonomie aux décideurs.
- Les citoyens ont longtemps traités comme des administrés, des usagers, des contribuables ou considérés comme des consommateurs passifs et soumis, rarement comme des citoyens responsables.
- Dans le contexte actuel de transition vers la démocratie, les « corps intermédiaires », les composantes de la SC, et les associations qui représentent les citoyens sont majoritairement jeunes, sans expérience ou ont perdu leur crédibilité auprès des citoyens (pour avoir cautionné la dictature).
- Mais le contexte révèle aussi des changements importants: face à l'Etat il y a des citoyens informés qui connaissant leurs droits et qui exigent du gouvernement qu'il les respecte. Le niveau d'instruction général plus élevé et l'extension des moyens de communication et d'information donnent aux jeunes notamment des possibilités d'intervention et d'influence pour être des citoyens proactifs.

- Investissant l'espace public, le citoyen-usager tunisien se veut partie prenante des décisions, revendique un droit de regard sur la gestion des secteurs publics, s'affirme comme demandeur de services publics de qualité contribuant à l'amélioration de la redevabilité gouvernementale ou « redevabilité sociale ». Cette dernière est définie comme « une approche de la construction de la redevabilité qui repose sur l'engagement civique, autrement dit dans laquelle les citoyens ordinaires et/ou les institutions de la société civile participent directement ou indirectement de cette exigence de redevabilité ».
- D'ou les procédures de consultation, de débat public, d'arbitrage qui se sont développées au cours de ces 5 dernières années. On peut considérer aussi que les élections sont un des mécanismes de redevabilité.
- L'audit citoyen fait partie de ces procédures de redevabilité afin d'amener le gouvernement et les pouvoirs publics locaux à prendre sérieusement en compte les intérêts et les demandes des citoyens et citoyennes.

4.1. Qu'est-ce qu'un audit citoyen? Cadre théorique.

- L'audit citoyen est une démarche citoyenne de contestation et de remise en cause des injustices et des inégalités (entre régions, catégories sociales, hommes/femmes, etc.) et vise à donner le pouvoir de décision aux populations pour tout ce qui concerne leur vie quotidienne et leur avenir. Elle leur fournit les moyens nécessaires pour comprendre, décider, trouver des solutions et pouvoir agir.

- L'audit citoyen a pour objectif de sensibiliser la population pour aboutir à des choix publics démocratiques par un partage des décisions et des avantages du développement.
- C'est aussi et en même temps une approche d'éducation populaire de conscientisation qui part du constat qu'il ne suffit pas de s'attaquer aux comportements individuels puisque les problèmes persistent sous l'effet de facteurs structurels comme les inégalités et les injustices. C'est donc une approche éminemment politique qui vise par le débat et la prise de conscience à faire acquérir aux populations (souvent défavorisées) du pouvoir sur leur vie en développant leurs capacités individuelles et collective à se prendre en charge. Aussi il n'est pas rare qu'un audit citoyen implique au préalable un empowerment et une autonomisation des personnes.
- L'audit citoyen contribue à lever les stéréotypes fabriqués par les médias et par les discours politiques.
- L'audit citoyen ne remplace pas les autres outils d'actions militants qu'à accumulé le tissu associatif tunisien durant des décennies, mais il les renforce.

4.2. Comment se fait une démarche d'audit citoyen

L'audit citoyen est basé sur deux pouvoirs : le pouvoir de l'information et le pouvoir de la mobilisation de la société civile

- Avant d'informer et de mettre les citoyens au courant des faits, il faut d'abord disposer des données nécessaires pour démontrer les retards, les défaillances, l'injustice, l'illégalité, l'illégitimité.

- la recherche et l'analyse de l'information exigent une expertise technique. C'est généralement le travail d'expert(e). Il s'agit par exemple de poser des questions sur la légitimité des mesures/ politiques publiques prises et démontrer dans quelle mesure est-ce qu'elles servent les intérêts de la population ou du public ciblé. Dans certains audits il faut pouvoir accéder par exemple aux comptes publics ou aux accords passés avec les organismes financiers (FMI, CE, BM, etc.).
- L'expert(e) travaille en collaboration avec des organisations de la société civile et des représentants des citoyens. Il arrive aussi que des fonctionnaires des services publics convaincus de l'apport et de l'efficacité de la participation démocratique, appuient cette évaluation à des fins d'intérêt public.
- Il faut ensuite passer de la réflexion à l'action. L'audit citoyen (collecte de données et analyse et rapport) doit s'accompagner d'une diffusion de l'information (sous forme d'argumentaires) et d'actions de changement dans les prestations et les services. Il s'agit donc d'utiliser l'information fournie pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il engage des réformes.
- Parallèlement aux actions de plaidoyer, l'audit citoyen suppose, sur la base des informations collectées et largement diffusées, l'engagement d'un mouvement social citoyen.

4.3. Exemples de domaines d'application de l'audit citoyen

L'audit citoyen a été surtout appliqué dans le domaine économique mais il a donné aussi des fruits dans le domaine social et politique.

- Exemple : Audit citoyen de la qualité de la démocratie au Costa Rica (98-2001) est une évaluation participative de la vie politique par un large débat public sur les pratiques démocratiques et surtout sur le fonctionnement de la démocratie dans la vie quotidienne des populations.
- Conclusion de cet audit : il y a manque de participation des citoyens aux politiques publiques et aux organisations sociales et politiques.
- Questionner le service public (la redevabilité): engager un large débat sur le rôle du service public par rapport aux politiques libérales.
- Susciter la résistance populaire pour la défense des services publics contre toutes les menaces (privatisation, corruption, etc.).
- Militer pour que le service public soit efficace et démocratique (accessible à toutes les catégories sociales).
- Faciliter l'appropriation sociale du service public.



4.4. Les outils de l'audit citoyen

Ils varient selon le contexte et les destinataires. On distingue des formes protestataires ou des formes de partenariat interactif:

- Des rapports
- Actions de rue (contre la vente aux enchères de biens publics par exemple)
- Tracts
- Articles de presse
- Pétitions à faire signer directement ou en ligne
- Manifestations publiques, (exemple la manifestation du 2 juillet 2015 à la Bastille contre le Plan d'austérité imposé à la Grèce)
- Marches (exemple La marche mondiale contre la pauvreté)
- Le Carnet d'évaluation du citoyen utilisé par les municipalités de nombreux pays
- La méthode des fiches communautaires développée dans les centres de soins pour accroître la redevabilité fondée sur la

participation locale

- la budgétisation participative
- Etc.

Des ONGs et groupes de pressions se sont spécialisés dans les audits citoyens comme par exemple le Collectif pour un audit citoyen de la dette, Attac, Alternatives économiques, etc.

4.5. Articuler audit citoyen et évaluation

L'évaluation citoyenne est une appréciation objective et indépendante des activités réalisées ou en cours, qui renseigne sur le niveau de réalisation des objectifs fixés et sur la contribution de tous les acteurs (dont les citoyens) à la prise de décision et au suivi.

Les étapes générales de l'évaluation sont les suivantes:

- Le référentiel par rapport auquel on fait l'évaluation citoyenne : La Constitution, les Conventions internationales ratifiées par le pays, les lois, les Plans de développement, et autres textes qui institutionnalisent la participation citoyenne en l'inscrivant dans la législation en vigueur et qui imposent aux services administratifs d'associer les acteurs sociaux aux différentes étapes du processus de planification et de mise en œuvre des politiques publiques
- L'état des lieux se fait sur la base d'un questionnaire ou une grille de lecture des forces et faiblesses (si d'une collecte de documents la plus exhaustive possible)
- Les objectifs : ce que l'on compte faire dans ce projet doivent être clairement identifiés

- les indicateurs de résultats (quantitatifs et qualitatifs) important pour évaluer l'atteinte des objectifs.
- Les destinataires les groupes-cibles du projet : il s'agit d'identifier leurs caractéristiques, leurs conditions de vie, leurs problèmes, le degré de satisfaction et les stratégies adoptées pour faire face.
- Le degré d'implication des parties concernées (chef de projet, administration, les acteurs politiques, le(s) expert(s), le public (habitants, ONGs, groupes d'intérêt).
- L'impact du projet: se fait en évaluant l'ensemble des changements sociaux engendrés, sur les bénéficiaires directs ou indirects, ainsi que sur l'environnement et la société en général (économie, environnement, gouvernance).
- Le suivi évaluation nécessite la mise au point d'indicateurs de suivi important pour pouvoir amener des corrections et orientations au cours du processus de mise en œuvre.

4.6. Orientations pour évaluer la réussite d'un projet

- **Faire un bilan des actions menées en se posant des questions telles que :**
 - Les actions sont-elles satisfaisantes (du point de vue des promoteurs et des destinataires) ?
 - Quels ont été les points forts/réussites ?
 - Quelles erreurs ont été commises?
 - Comment réduire les points faibles ou les éviter?
- **Évaluer l'atteinte des objectifs selon les critères de pertinence/ efficacité/efficacité) et vérifier que les objectifs fixés au**

départ du projet ont été effectivement atteints :

- Quels objectifs ont été atteints et quels objectifs n'ont pas été atteints ? Pourquoi?
- Comparer la situation actuelle avec la situation passée (avant le projet si possible).
- Tirer des conclusions constructives et des recommandations pour l'avenir.
- **Solliciter des avis extérieurs au projet et croiser les avis de différents acteurs (bénéficiaires, bénévoles, partenaires et autres acteurs locaux de la société civile et des institutions). Ils peuvent donner lieu un éclairage plus complet et contribuer à une évaluation objective d'un projet citoyen.**

4.7. Aperçu sur les procédures de collecte d'information relatives aux rapports citoyens/Institutions publiques

- L'auto-évaluation: ils'agit d'une évaluation directe de l'expérience du responsable du service pour savoir objectivement ce que le « citoyen-client » désire.
- L'écoute interne : celle des cadres et des agents par/pour eux-mêmes (elle est peu utilisée car les hauts responsables ont peur des demandes excessives de « la base »).
- Analyse du courrier des appels téléphoniques.
- L'enquête de satisfaction : importante mais peu utilisée dans le secteur public. C'est un appui intéressant et à développer dans les audits citoyens.
- L'enquête sur les attentes permet d'adapter le service aux

besoins des citoyens-clients

- L'observation des pratiques : l'observation se fait au cours de discussions ou mieux encore par vidéo. Ce procédé est très utilisé dans les projets d'aménagement urbains (écoles, zones de commerce, espaces de loisirs).
- La consultation des intéressés : la constitution de commissions de consultation s'est avérée une méthode parfois utiles mais souvent ces commissions servent d'alibis pour entériner une décision déjà prise.
- Le débat public: c'est un exercice démocratique recommandé sous forme d'un débat ouvert pour les grands projets afin de discuter de leur opportunité, de leur coût économique et social, des solutions alternatives, etc. Dans plusieurs pays de grands débats publics ont été engagé sur des questions importantes.

Exemples :

- le débat sur les OGM (des pannels citoyens en Suisse notamment),
- Le débat sur l'école qui a abouti a des réformes ou encore sur le système de santé.

Malgré sa popularité cette approche des grands débats publics a montré à l'expérience que le grand public a été peu impliqué. Aussi pour être efficace elle doit être complétée par d'autres formes d'implication du public.

5. Résultats des audits citoyens

Contenu:

Le programme de réhabilitation/ reconstruction des logements détruits par les inondations à Redeyef.....	P23
Le projet de lutte contre la pollution dans le golfe de Monastir.....	P26
La transformation du service d'urgence de l'hôpital régional Kasserine en service hospitalo-universitaire.....	P30
L'éradication des logements insalubres et le relogement des habitants (Makthar-Siliana).....	P36

Le travail des équipes de terrain dans les 4 gouvernorats a rendu possible l'accès à des informations très habituellement inaccessibles pour les acteurs de la société civile, surtout lorsque ces informations concernent les aspects pratiques du travail et du fonctionnement des conseils (ruraux, locaux, régional) ainsi que sur des informations financières très importantes telles que les budgets des projets de développement achevés et en cours de réalisation. Importance de connaître l'histoire de la région, les potentialités qu'elle peut révéler et comment les mettre au service du développement actuel.



5.1 Le programme de réhabilitation/ reconstruction des logements détruits par les inondations à Redeyef

La ville de Redeyef a connu en septembre 2009 une véritable catastrophe naturelle : des inondations qui ont tout emporté sur leur passage, faisant pas moins d'une quinzaine de victimes et détruit de nombreux logement laissant des dizaines de familles sans abris. La ville du bassin minier ravagée par les eaux souffrait déjà de la pollution, du chômage, du manque d'infrastructure, du sous développement chronique. Dans cette petite ville de 26 000 habitants, les problèmes sociaux et économiques sont devenus intolérables poussant les citoyens, les hommes, les femmes, les jeunes à la révolte qui a secoué en 2008 tout le bassin minier de Gafsa. Cette révolte durement réprimée a préparé le terrain pour la révolution de 2011.

Pour palier aux pertes et dégâts matériels causés par les inondations une aide publique a été octroyée aux sinistrés et surtout aux familles qui ont perdu leur logement.

Le projet que le FRDS s'est proposé d'auditer est un projet qui cible cette dernière catégorie de familles de Redeyef. La première étape a été pour les activistes du FTDS de lancer un appel à toutes les associations concernées par la gouvernance locale afin de constituer un réseau d'associations partenaires. Le diagnostic qu'ils ont mené a abouti au constat suivant :

Le premier défi était de réunir les associations et de les mobiliser pour la cause. Dans la plupart des associations le travail repose sur une seule personne. Qui ne peut s'impliquer dans toutes les actions. Un appel a été lancé par le FTDS à toutes les associations qui œuvrent dans la délégation de Redeyef . Le nombre a été important au départ mais il y a eu désaffection dès que le travail sur terrain a commencé. Parmi les plus assidues nous avons relevé « l'association des femmes au foyer »,

la jeune chambre du commerce de Gafsa et d'autres.

A partir de 2012 les représentants de la société civile et les citoyens ont relevé un grand retard et des irrégularités dans la mise en œuvre du programme d' « Aide aux familles dont le logement a été détruit ou endommagé ».

Les principaux points du constat sont :

- La liste des familles bénéficiaires n'était pas affichée à la Délégation de Redeyef.
- Les sommes perçues par les familles (selon les reçus pour l'approvisionnement en matériaux de construction) ne correspondent pas à leur niveau socioéconomique.
- La coordination se faisait avec fonctionnaires représentants traditionnels des populations (les omdas) qui avaient une réputation douteuse.
- Le projet est sous le monopole d'un seul fournisseur de la ville de Guétar alors que plusieurs fournisseurs de Redeyef étaient proches des citoyens et pouvaient offrir le même service avec moins de frais.

Il y a eu une manipulation des reçus qui ont été vendus et revendus ce qui n'était pas le but de l'aide.

- Les représentants de la société civile n'ont pas été associés au suivi dans la mise en œuvre du projet.
- Aucun contrôle de la part des pouvoirs publics n'a été effectué.
- L'équipe qui a tenté de faire un état des lieux et un suivi du programme s'est heurté à plusieurs difficultés dont l'accès aux documents et aux données nécessaires. En 2015, le programme a bénéficié d'une première tranche budgétaire de 400 000 DT pour l'aménagement de 70 logements pour des familles démunies dans le quartier de la caserne (Hay etthakna).

Propositions :

Les points forts de cette première expérience est des représentants de la société civile locale (Réseau des FTDS et partenaires) ont pu établir des ponts avec les pouvoirs publics et les autorités politiques (notamment avec les délégués et le gouvernorat) pour faire respecter l'intérêt de la population. Ce premier pas doit être suivi par d'autres qui demandent soit :

- Faire un plaidoyer afin que les représentants de la société civile participent à la distribution de la 2^{ième} tranche du programme qui doit respecter les critères de transparence et de justice sociale.
- Augmenter l'effectif des familles bénéficiaires et élargir de programme à d'autres quartiers qui ont les mêmes conditions socioéconomiques.
- Associer les associations locales qui défendent les intérêts citoyens dans les commissions de l'équipement, habitat et l'aménagement du territoire et celle des affaires sociales afin de donner plus de crédibilité et plus de transparence dans la gestion des affaires locales.



5.2 Le projet de lutte contre la pollution dans le golfe de Monastir

Le FTDES, a toujours considéré la lutte contre l'importante dégradation de l'environnement naturel comme une priorité nationale, et n'a cessé d'attirer l'attention sur les atteintes qui ont touché tous les milieux naturels, et sur l'absence de responsabilité et de prise de conscience environnementale des citoyens, des entreprises publiques et de l'Etat face aux nouveaux défis environnementaux.

Depuis une décennie des acteurs de la société civile, des scientifiques et des citoyens ont lancé l'alarme sur « la catastrophe écologique » qui touche le Golfe de Monastir et des citoyen(ne)s sont mobilisé pour dénoncer l'échec des pouvoirs publics pour trouver des solutions et proposent de véritables alternatives. Ainsi par exemple le projet Kahena apporte une solution à la pollution dans le Golfe de Monastir, en proposant la séparation des eaux industrielles, des eaux usées et

en proposant la réutilisation des eaux industrielles dans l'activité industrielle et des eaux usées dans la culture des arbres et la production du bois.

En 2012 le FTDS avec un réseau de partenaires (dont l'UGTT et Doustrourna), prend les choses en mains et fait une enquête sur les lieux les plus touchés par la pollution (Frina, Ksibet El Mediouni, Khéniss, Lamta). Plusieurs observations sur terrain et des entretiens avec différentes parties touchées par le problème ont donné lieu en 2013 à un rapport qui tire le signal d'alarme et pointe sur les conséquences économiques, sociales, environnementales et sanitaires du désastre.

Depuis les années 80 de nombreuses industries du textile⁵ déversent des déchets industriels chimiques (notamment l'eau de lavage des jeans) qui déversés dans l'oued Khénis.

En 1990, l'ONAS construit trois stations d'épuration de collectent les eaux usées et les déversent directement dans la mer sans traitement préalable. Cette pollution a détruit la flore marine est transformé la baie en véritable « cimetière pour la biodiversité marine ». Elle a aussi détruit l'activité de la pêche qui constitue la ressource unique de nombreuses familles réduites à la pauvreté (4000 pêcheurs tirent leur subsistance du Golfe de Monastir. Les plus petits qui pêchent sur la côte sont sinistrés).

La pollution a également un impact sur la santé des habitants occasionnant notamment des maladies de peau pour les enfants qui continuent de se baigner faute d'informations officielles sur les dangers qu'ils courent.

5- Il s'agirait de 37 entreprises implantées dans la région suite à la loi de 1972 sur les industries d'exportation

Le projet Kahena témoigne du sentiment de responsabilité du FTDES dans la défense du droit de tout citoyen et citoyenne à un environnement sain et un développement durable. L'objectif est de pousser l'ONAS à mieux exploiter les eaux usées en les recyclant et en les valorisant pour les réutiliser dans l'agriculture par exemple.

Le FTDES et ses partenaires, en tant que représentants de la Société civile, ont organisé la mobilisation populaire et appelé la société civile locale à s'impliquer (marches, pétitions à signer, envoi de près de 5000 invitations, etc.).

Le mouvement de contestation qui a pris une ampleur particulière après la révolution de 2011 a contribué à la reconnaissance des représentants des citoyens comme partenaires dans la prise de décision et que toute action entreprise par les pouvoirs publics se fera en consultation et avec l'accord des associations représentant les intérêts des citoyens et qui sont organisés en coalition.

Les points forts :

- **Le Travail d'équipe contribue à donner plus de force aux actions de plaidoyers auprès des autorités afin d'obtenir plus d'informations.**
 - **les citoyens ont pu exprimer leur opinion dans ce projet.**
- Le travail d'équipe encourage les citoyens à demander des comptes aux responsables et à donner leurs opinions.**

Les points faibles de cette expérience

- La réactivité des responsables locaux insuffisante.
- La durée de l'audit de 2015 était trop courte.
- Il y a eu des problèmes d'organisation qui ne devraient plus se reproduire.

Recommandations :

La création d'un nouveau cadre juridique qui consacre l'ensemble des droits inscrits dans la constitution tunisienne dont le droit à l'environnement et au développement. Il a affirmé que la société civile pousse vers un nouveau modèle de développement qui concilie les acquis constitutionnels et les choix économiques et sociaux.

Diffuser les bonnes pratiques comme celle du réseau Kahena par exemple pour créer ailleurs des stations d'épuration dépolluées.



5.3 La transformation du service d'urgence de l'hôpital régional Kasserine en service hospitalo-universitaire

Le déséquilibre régional en matière d'infrastructures, d'équipements, de personnel et de moyens financiers de fonctionnement, a fait l'objet de revendications populaires dans plusieurs régions du pays et de grèves du personnel portant sur les conditions de travail de santé. Dans le gouvernorat de Kasserine la prise en charge des cas d'urgence n'est pas à la hauteur de la demande surtout pour les zones où sévit une pauvreté chronique. Les manques dont souffre ce gouvernorat de 439 243 habitants rendent l'accès aux soins insuffisant et peu adapté aux besoins des populations surtout les plus défavorisées.

A cette situation ancienne vient s'ajouter la menace terroriste, les attentats et l'arrivée de blessés aux urgences de l'hôpital régional de Kasserine dont les moyens n'ont pas connu d'amélioration notable.

C'est face à ce problème et pour plus de justice et d'équité en matière d'accès aux soins que le FTDES s'est mobilisé en se constituant en réseau pour identifier les causes du problème et des retards dans les engagements des pouvoirs publics.

Première étape de l'évaluation citoyenne a été la collecte d'information sur la situation auprès des personnes ressources informées sur la question soit :

- des adhérents de différentes associations qui forment le réseau
- des représentants de la société civile locale actifs à LTDH, à l'UGTTT, à l'UTICA.
- Des représentants d'associations à Kasserine qui militent pour les droits en matière de santé ou s'y intéressent : Association pour la santé génésique, Association tunisienne des insuffisants rénaux, Association Amal, Association Tigar, Association Fikra, Association Andalus.

Deuxième étape :

Une fois ce premier cercle sensibilisé et impliqué, l'action de collecte-sensibilisation de l'équipe FTDES et ses partenaires s'est élargie à un deuxième cercle par des contacts et la recherche d'informations auprès :

- des syndicats de la santé,
- de la garde nationale puisque l'hôpital reçoit les blessés et les martyrs des attentats terroristes de la région.
- la presse écrite, les journalistes et aux médias qui avaient déjà parlé du problème des hôpitaux à Kasserine (Telvza TV, hiwar tounsi, eljanoubia..).

- des bloggeurs (Jaw Gsarnia, Rabia gharssaly, hatem salhi)

Troisième étape :

Après avoir acquis les données empiriques nécessaires auprès des différents acteurs de la société civile, l'équipe d'évaluation a fait des entretiens avec :

- **le corps médical (quelques médecins),**
- **Le corps administratif (direction régionale de la santé et la direction de l'hôpital.**
- **Quelques patients qui connaissent parfaitement les conditions de l'hôpital.**

Les sessions de formations qui étaient assurées à l'équipe de terrain en même temps que ce processus, ont dotés les participant(e)s d'outils pour mieux faire la collecte, communiquer et mobiliser les autres acteurs locaux. D'autres associations se sont impliquées et se sont organisées en réseau pour accéder à plus d'informations auprès des citoyens (des réunions sont organisées à cet effet et en engageant un début de mobilisation).

Résultat de ce processus d'évaluation citoyenne :

- Une meilleure connaissance par la société civile du système de santé à Kasserine et de sa capacité à répondre aux besoins de la population : « On a assuré des informations sur la santé à Kasserine depuis l'année 2012. Entre autres, nous citons : les accidents, les attentats terroristes, la crise, les difficultés du service maternité qui a bien marqué les médias, le problème de la vaccination 2015, le problème de l'eau polluée dans des

départements au sein de l'hôpital 2015 ...Tous ces problèmes ont poussé les gens et les associations concernés à dénoncer les difficultés que connaît le secteur dans la région et l'importance du changement. On peut se permettre d'affirmer que la méthode de travail était pertinente » (témoignage d'un membre de l'équipe).

- les associations connaissent mieux leurs droits vis-à-vis des structures régionales (les conseils (conseil régional, conseil local, comité régional de développement) et surtout ont acquis de manière concrète des moyens de communiquer, de préparer un dossier et de la défendre.

- La constitution d'un réseau d'associations engagées dans la lutte pour les droits en matière de santé et mobilisée pour revendiquer un service public de qualité.

- L'équipe chargée de l'audit citoyen se considère en droit de proposer une solution ; la transformation du service des urgences en département universitaire qui offrirait une meilleure prise en charge et répondrait aux difficultés de tout citoyen.

Les points forts :

Une large mobilisation de la société civile et un consensus autour de la question des droits en matière de santé. Ce témoignage l'exprime tout à fait: « Tout le monde s'est mis d'accord sur l'importance de changer et de rénover l'hôpital et surtout le département de « l'urgence ». Citoyens, société civile, syndicats, médecins et même la direction de l'hôpital tous soutiennent ce projet. Même les forces de sécurité qui ont toujours été là pour nous sur les frontières et dans les montagnes de Kasserine apprécient notre idée surtout qu'ils sont les plus menacés par le terrorisme ».

Les partenaires impliqués dans l'évaluation se proposent on demande de refaire pareil la même expérience d'audit citoyen avec les autres départements de l'hôpital régional de Kasserine.

L'expérience de cet audit citoyen a eu un effet de démonstration puisque des associations locales ont voulu suivre la même démarche dans le secteur de développement régional en l'appliquant à des entreprises économiques de la région comme la Société nationale de cellulose et de papier qui est un des grands pôles industriels du pays et dont l'importance économique et sociale pour Kasserine (mais aussi pour les gouvernorats voisin de Sidi Bouzid et Kairouan) n'est plus à démontrer puisqu'elle ait vivre pas moins de 8000 familles.

Les points faibles :

La durée de l'expérience est insuffisante : il y a eu une bonne mobilisation pour sensibiliser au problème, pour collecter des informations de terrain mais d'une part l'accès aux informations administratives n'est pas complet et le débat entre associations et institutions n'est pas suffisant.

Les citoyens-acteurs de la société civile auraient souhaité avoir le temps et de possibilités pour mener des réunions régulières dans le but de proposer et d'examiner les meilleures solutions. Ils auraient voulu réunir autour d'une même table tous les intervenants concernés : médecins, avocats, société civile, direction de l'hôpital, etc., pour que les décisions soient participatives et que les pouvoirs publics s'engagent à les respecter et à les mettre en œuvre.

Recommandations :

La constitution d'une base de données qui conserve toutes les informations collectées ainsi que les renseignements de nos partenaires. Assurer plus de transparence par la circulation des informations auprès des citoyens à travers les réseaux sociaux par exemple pour créer une prise de consciences et une mobilisation des citoyens.

Mieux connaître les besoins et le degré de satisfaction quand aux soins de santé en effectuant des recherche-action, des enquêtes de satisfaction avec les citoyens, des études qualitatives et quantitatives et en encourageant les groupes de discussion



5.4 L'éradication des logements insalubres et le relogement des habitants (Makthar-Siliana)

L'attention portée par la société civile locale sur ce projet vient du fait que, comme beaucoup d'autres projets de développement et programme publics, il a accusé un grand retard dans sa réalisation ce qui s'est traduit par des conséquences graves sur la vie quotidienne de nombreux citoyen(ne)s⁶.

Le projet, objet de l'audit citoyen, est un projet de réaménagement et d'éradication des logements insalubres et de relogement des familles (délégation de Makthar). L'équipe du FTDES et ses partenaires (LTDH, UGTT, réseau Doustourna, association Phénix, association Zama, association de développement du Nord) ont choisi de se mobiliser en faveur de ce projet pour au moins deux raisons :

6 - En décembre 2015, le Chef du gouvernement annonce au conseil des ministres des mesures en faveur du gouvernorat de Siliana parmi lesquelles « la construction de 5053 logements sociaux durant les cinq prochaines, tout en solutionnant les problèmes d'ordre foncier outre l'extension des zones urbaines sur les terres entourant la ville de Siliana ».

- **La réalisation de ce projet est bloquée depuis l'année 2012 alors que le budget est disponible, sans que les citoyens de soit informés des raisons**
- **Certains logements ont été détruits mais les habitants n'ont pas été relogés et vivent depuis es moins dans des conditions très difficiles.**

Dix huit familles ont assisté à la destruction de leur logement et sont complètement déracinées. Certains vivent chez leurs voisins, les abandons scolaires ont augmenté, des adolescentes ont été placées dans des familles et les jeunes ont quitté la région pour des régions plus clémentes. Les entretiens avec les citoyens concernés ont révélé que les compteurs de la STEG ont été retirés mais le paiement est toujours exigé et des amendes pour factures non réglées continuent de tomber.

L'équipe d'activistes a commencé en octobre 2015 à prendre connaissance du problème en menant une série d'entretiens individuels et de groupe avec les pouvoirs publics locaux soit :

- **Les décideurs au niveau administratif et sectoriel (aménagement du territoire, développement régional)**
- **Les autorités politiques régionales (principalement au gouvernorat de Siliana)**

Malgré les déclarations d'intention et la bonne volonté apparente des pouvoirs publics et politiques, l'équipe citoyenne n'a pas pu avoir des informations ni des explications sur le retard dans la réalisation du projet de Makthar. Les rares informations sur le projet en question ont été obtenues grâce aux relations personnelles des membres de l'équipe

du FTDES ou de ses partenaires. Ils sont restés sur des hypothèses explicatives : une absence de volonté politique ? Les manipulations et les pratiques de corruption dans les marchés publics ? Des problèmes fonciers (difficulté de construire sur des terres agricoles) ? Etc. ?

Ces résistances montrent que l'administration n'a pas évolué au même rythme que la législation qui reconnaît depuis 2011, l'accès des citoyens aux documents administratifs des organismes publics (Le Décret-loi n° 2011-41 du 26 mai 2011). Cet obstacle n'a pas permis à l'équipe d'élaborer un plan d'action et de plaider pour faire avancer la cause des citoyens affecté par les lenteurs administratives.

Les points forts :

En terme de participation citoyenne, les acteurs de la société civile locale et en particulier les activistes du FTDES ont identifié des points positifs dans cette première expérience d'évaluation citoyenne soit :

- **Ils ont pu établir des liens entre eux et s'organiser pour travailler ensemble sur un dossier urgent de droits social.**
- **Ils ont mené un débat qui a duré suffisamment pour échanger les expériences, les points de vue et dégager un consensus.**
- **Ils ont acquis des connaissances sur la gestion et la répartition du budget national et régional**
- **Ils ont développé des compétences en communication et négociation.**

- Ils ont peu accédé à des informations « montantes » de la base citoyenne, donner la parole aux populations pour exprimer leurs revendications et leur (in)satisfaction.

Les points a améliorer:

- Etablir des relations entre la société civile et l'administration basées sur la redevabilité et la responsabilité des citoyens et de leurs représentants
- Pouvoir disposer des données nécessaires et d'une connaissance objective des causes du retard dans la réalisation des projets pour faire des plaidoyers efficace.

Conclusion

- Ce qui ressort du diagnostic : des observations, entretiens (autorités politiques et administratives, acteurs de la société civile, citoyens concernés), documents écrits, audio, photos, etc.
- Retard dans la réalisation des projets (conséquences parfois graves sur les citoyens notamment les femmes et les enfants).
- Faible coordination des intervenants sur un même site ou projet.
- Implication de la société civile très rare ou inexistante.
- Persistance de pratiques de clientélisme voire de corruption, peu de transparence.
- Parfois prise de conscience de la nécessité de changer les choses mais avec peu de moyens.

6. leçons tirées de cette expérience citoyenne

L'audit citoyen comme d'autres outils (budget participatif, rapport d'évaluation, etc.) est une initiative de redevabilité sociale qui demande un engagement et une vigilance des citoyens et de leurs représentants pour suivre et contrôler l'action publique et contribuer à une meilleure gouvernance plus efficace et plus juste.

Cette première expérience de formation-action pour l'audit-citoyen menée par les activistes du FTDES et son réseau dans quatre gouvernorats a été une opportunité :

- Les associations ont appris à travailler en équipe sur un problème
- Il y a eu l'apprentissage d'une démarche et d'une stratégie de redevabilité plus adaptée au contexte
- La création de nouveaux liens entre les institutions publiques et la société civile
- La constitution de coalitions ou de « fronts » pour le travail de plaidoyer au niveau local et régional
- La méthodologie de l'audit citoyen et social est apparu comme une ressource et un outil utile et à développer.

Par ailleurs, cette initiative est un projet de la société civile. Elle est récente en Tunisie et n'a pas manqué de susciter une forte résistance de la part des acteurs étatiques et de l'administration publique, qui ont le sentiment que leur autorité est remise en question.

Mais le processus est engagé et sur le moyen et long terme il peut

changer la donne. La motivation et le développement des capacités des représentants des citoyens qui représentent les 35 associations participant au projet, sont des atouts pour dynamiser leur environnement d'autant que certains participant(e)s sont à la fois dans des structures publiques (conseil municipal ou régional) et dans des associations.

Par effet de démonstration cette première expérience peut avoir un impact positif sur d'autres régions ou d'autres projets, comme par exemple la création d'«Une coordination régionale de la société civile sur le développement» ou l'application de l'audit citoyen à d'autres projets de développement.

Recommandations

- Encourager la participation des femmes qui sont souvent les plus informées des problèmes quotidiens. Les femmes sont sous-représentées dans la gouvernance locale (pas plus que 10% dans les délégations spéciales) bien que la participation à la gestion des communes au plus près des citoyens implique surtout les femmes et peut être un espace favorable pour l'exercice d'une citoyenneté active et pour l'accès à la prise de décision dans les affaires de la collectivité.
- Constituer un front régional de la société civile et renforcer l'engagement civique des citoyens et de leurs représentants.

- Mobiliser les médias qui ne se sont pas impliqués dans ce problème et qui pourraient appuyer les revendications des citoyens.
- Continuer d'exiger des comptes du gouvernement et des autorités publiques concernant l'application des lois (dont celles sur l'accès à l'information) et l'adoption de mesures justes et efficaces.
- Multiplier les débats publics, les ateliers et les consultations, qui favorisent le partenariat et le dialogue interactif avec la société civile sur long terme.
- Développer les capacités et renforcer la formation des instances locales pour favoriser la compréhension et la mise en œuvre et l'institutionnalisation de la redevabilité sociale.
- Organiser la lutte anti-corruption à l'échelle régionale et locale pour combattre ce drain des richesses nationales et empêcher toute possibilité de développement réel et durable.
- Le FTDES est appelé à poursuivre la mobilisation pour un développement régional axé sur plus de justice économique et sociale, qui redonne aux jeunes tunisiens où qu'ils se trouvent, confiance en l'avenir.

